## POSSIBILITE DE PARUTION DANS LE MAGAZINE

## "UNIVERS DES ARTS"

Tout candidat admis au salon peut demander la parution d'une photo d'une des œuvres qu'il exposera dans les pages qu'*Univers des Arts* consacrera à l'annonce de notre salon.

ATTENTION! L'AEAF n'est qu'intermédiaire entre ses exposants et la rédaction du magazine. Le droit de parution (180 €) doit être réglé indépendamment du droit d'exposition au salon.

Pour obtenir cette parution, envoyer **séparément** au Président Bernard LERIQUE :

1/ Par mail à berleri@dartybox.com : La photo, de bonne définition (300 dpi).

2/ Par courrier : Un chèque de 180 €, établi à l'ordre de « UNIVERS DES ARTS », accompagné du Coupon de parution ci-dessous, dûment rempli.

Le tout à adresser avant le 26 fevrier 2023 à

: Mr Bernard LERIQUE, 320 rue des Ormeaux, Appt. F72, 41100 Vendôme.

En cas de refus au salon ou d'annulation de la parution, le chèque vous sera retourné.

## Coupon de parution dans « Univers des Arts » à compléter en majuscules

Nom de l'exposant :	
Prénom :	
Pseudonyme artistique :	
Adresse :	
Code postal : Ville :	
Pays :	
Mail:	Tél. :
Titre de l'œuvre :	

Signature obligatoire de l'exposant :